



FICHE DE POSTE MUSICIEN INTERVENANT

Intitulé du poste : Assistant territorial d'enseignement artistique, spécialité intervention en milieu scolaire	Mise à jour le : 31/08/2020
Fonction / sous-fonctions correspondantes : Musicien intervenant en milieu scolaire, crèches, maisons de retraite, hôpitaux et établissements spécialisés.	

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Service : CRI du Vexin						
NOM :	Prénom :					
Filière :	CULTURELLE	Catégorie :	B	Grade :	ATEA principal de 2ème classe	
Responsabilité hiérarchique : oui <input type="checkbox"/>				non X		
Si oui, nombre d'agents encadrés :						

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Mission(s) principale(s) : sous la responsabilité du Directeur du Conservatoire vous êtes chargé(e) d'encadrer un ou plusieurs ateliers de pratique musicale.
Activités et tâches du poste : <ul style="list-style-type: none">• Atelier de découverte et de pratique musicale• Eveil musical• Préparer les ateliers et construire un programme pédagogique cohérent adapté aux besoins collectifs et individuels• Favoriser la mise en place d'une dynamique de groupe entre les participants et les mener vers le jeu d'ensemble• Mettre en place les conditions nécessaires au développement de la créativité de chacun dans un souci de respect et d'écoute mutuelle• Contribuer à l'évaluation et à l'évolution des projets éducatifs et pédagogiques de la structure <p><i>Dont activités ponctuelles ou complémentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Participer à la valorisation du travail de création réalisé par les participants à l'occasion de restitutions• Concertation avec les équipes pédagogiques• Missions de promotion et de communication pour le Conservatoire

COMPÉTENCES

Savoir et connaissance / qualifications : <ul style="list-style-type: none">• Titulaire du DUMI• Justifier d'une bonne pratique musicale, ouverte à différentes cultures• Permis B obligatoire (nombreux déplacements sur le territoire)• Maîtrise des matériels et connaissance des instruments utilisés pour la réalisation de spectacles
Savoir-faire : <ul style="list-style-type: none">• Aisance relationnelle et sens de l'accueil

- Connaissance pédagogique et désir de transmission
- Expérience en tant que musicien(ne)
- Connaissances et compétences techniques musicales, multi-instrumentistes privilégiés
- Être à l'écoute et force de proposition
- Forte réactivité en matière de communication avec l'équipe administrative et la direction du conservatoire

Savoir être :

- Disponibilité, sens de l'écoute et bienveillance
- Qualité relationnelle indispensable
- Capacité à travailler en autonomie mais aussi en équipe avec des interlocuteurs multiples
- Rigueur et sens des responsabilités
- Dynamisme et réactivité
- Capacité à se former
- Intégrer l'équipe dans un esprit constructif et évolutif
- Respecter la hiérarchie

DESCRIPTION DES RELATIONS INTERNES ET EXTERNES

Environnement du poste dans l'organigramme de la direction et/ou du pôle :

Membre de l'équipe pédagogique.

Poste du N+1 :

Direction du conservatoire

Poste du N+2 :

Présidence du Conservatoire du Vexin

Relations fonctionnelles au Conservatoire du Vexin :

Agent en contact avec le public

Relations externes au Conservatoire du Vexin :

Musicien(ne)Intervenant(e) représentant la collectivité dans le cadre de son rayonnement

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail :

CRI du Vexin réparti sur trois antennes : Ecoles et structures du territoire de rayonnement du CRI.

Cycle de travail :

Temps hebdomadaire de face à face pédagogique fixé par avenant

Equipement/Matériel : Responsable de l'achat de ses instruments sauf piano/ Percussions/ Clavecin/ harpe et autres instruments rares (instruments spécifiques complémentaires comme instruments anciens) et volumineux

Visa de l'agent suivi de la date à laquelle l'agent a pris connaissance du document :

Visa du Directeur :